



Préambule :

Le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) est au sein des Nations Unies l'organisation qui, au niveau mondial, est chargée de promouvoir le volontariat pour la Paix et le Développement. Le volontariat profite à la fois à l'ensemble de la société et à la personne qui se porte volontaire. Les Volontaires des Nations Unies contribuent à la paix et au développement en faisant du plaidoyer pour le volontariat en général, en encourageant les partenaires à intégrer le volontariat dans leurs programmes de développement et en mobilisant des volontaires. Dans la plupart des cultures, le volontariat est profondément ancré et établi dans les sociétés avec la tradition de partage et d'entraide au sein des communautés.

A cet égard, les Volontaires des Nations Unies prennent part aux différentes formes de volontariat et joue un rôle important pour le développement et la paix en collaboration avec les partenaires, les agences hôtes et les communautés locales. Durant toute leur affectation, les Volontaires des Nations Unies font la promotion du volontariat à travers leur action et leur conduite. S'engager dans les activités volontaires peut effectivement et positivement enrichir leur compréhension des réalités sociales et locales, aussi bien que créer un pont entre eux-mêmes et les personnes dans leur communauté d'accueil. Ceci rend le temps qu'ils dépensent en tant que volontaire plus valorisant et productif.

1. Titre d'affectation VNU : **Volontaire des Nations Unies National(e)**

2. Titre fonctionnel : **Superviseur PNASI**

3. Cadre stratégique du Programme VNU : **Assurer l'accès aux services sociaux de base**

4. Lieu d'affectation/Pays : Pehunco (1); Segbana (1) ; Ouèssè (1) ; Sakété (1) ; Toffo (1), Houéyogbé & Lokossa (1)

5. Nombre de Volontaire de l'ONU : **6**

6. Durée : **06 mois renouvelables**

*En fonction de la continuité de la mission, de la disponibilité des fonds, de la nécessité opérationnelle et s'une performance satisfaisante; il n'y a aucune garantie de prolongation

7. Date présumée de début d'affectation : **15 décembre 2019**

8. Titre du Projet : **Programme national d'alimentation scolaire intégré (PNASI)**

9. Contexte organisationnel et brève description du Projet :

Suite à l'Accord entre le PAM et le Gouvernement du Bénin du 20 juillet 2017, le PAM met en œuvre un Programme national d'alimentation scolaire intégré (PNASI) dans 3 799 écoles primaires publiques réparties dans les 77 communes du pays. Dans sa stratégie de suivi des activités sur le terrain, le PAM s'attache les services d'ONG locales pour assurer la mobilisation communautaire et le suivi du fonctionnement de la cantine.

A compter de la rentrée scolaire 2019-2020, le PAM souhaite élargir cette expérience en recourant aux services de trente-six (36) Volontaires des Nations Unies dont trente (30) Communautaires avec un profil de **Médiateur/animateur** et six (6) Spécialistes avec un profil de **Superviseur** pour mener ces activités dans certaines communes bénéficiaires du programme.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Stratégique Pays 2019-2023 du PAM dont l'objectif est de contribuer à l'atteinte de l'ODD2 « *Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable* ».

10. Agence/Institution hôte : PAM

12. Description des tâches :

Le volontaire travaillera dans la **commune d'affectation** sous la supervision directe du Programme Alimentaire Mondial. Sa zone de couverture pourra s'étendre au-delà d'une commune pour arriver à couvrir une cinquantaine d'écoles. **Le superviseur de la zone du Mono couvrira les communes de Lokossa et Houeyogbé.**

Volet Mobilisation et Intermédiation sociale :

- Faciliter **l'intégration des Volontaires (médiateurs)** au sein de leur communauté et s'assurer de la présentation des médiateurs aux autorités de la localité
- **Appuyer les médiateurs pour la conduite de l'analyse situationnelle** au niveau de chaque école à l'aide de la fiche d'évaluation élaborée à cet effet ;
- Organiser la **planification des activités d'intermédiation et de suivi** des cantines avec les médiateurs et en dégager les priorités ;
- Appuyer les **médiateurs pour l'organisation de la sensibilisation des communautés** (y compris les chefs de villages, les autorités religieuses, etc.) ;
- Sensibiliser les autorités et Elus locaux (Chefs de Régions Pédagogiques, Conseillers Pédagogiques, Directeurs d'écoles et Enseignants, Maires et Elus locaux) sur l'approche intégrée de cantines scolaires et le mode de fonctionnement des cantines scolaires ;
- Elaborer et mettre en œuvre un plaidoyer envers les autorités et susciter l'intervention des différentes structures déconcentrées dans les cantines scolaires ;
- Contribuer à l'organisation de la formation en éducation nutritionnelle des cuisinières, des écoliers et des parents élèves (pères et mères) ;
- Contribuer à l'organisation des activités de déparasitage des écoliers en collaboration avec les agents de santé du Ministère de la Santé (collaboration avec le Centre de Santé de la localité) ;
- Appuyer les médiateurs à la sensibilisation des communautés pour la mise en place des mécanismes de pérennisation des cantines scolaires ;
- Organiser des **échanges d'expériences entre les écoles** sous sa responsabilité ;
- Faciliter la **coordination et collaboration entre médiateurs** ;
- Faire de manière mensuelle **le point des progrès vers les résultats** du PNASI dans sa zone (infrastructures, gestion des stocks, contributions communautaires diverses, jardins et champs) ;
- Faire des **plaidoyers à l'endroit des autorités locales** pour la construction des infrastructures dédiées à la cantine et s'assurer de leur mise en place.

Volet Suivi de la gestion des cantines scolaires :

- Veiller à la maîtrise des effectifs et de leur suivi dans le temps ;
- S'assurer du bon déroulement des inventaires dans les écoles ;

- Veiller à l'organisation des formations des comités sur la gestion de stocks ;
- S'assurer de la bonne qualité de toutes les données fournies par les médiateurs sur les effectifs et les stocks de vivres ;
- Réaliser des visites de supervision dans sa zone d'intervention de manière régulière et veiller à l'exécution exhaustive du cahier de charge des médiateurs ;
- Effectuer un suivi rigoureux et l'évaluation périodique, rationnelle, objective et qualitative du travail des médiateurs ;
- S'assurer de la qualité des données produites devant alimenter les rapports d'activités
- S'assurer de la présence au poste des agents médiateurs sous sa responsabilité ;
- Définir des stratégies de suivi et d'exécution des plans de travail de chaque médiateur, axé sur les résultats du programme ;
- Remonter par écrit toutes informations pertinentes au Chargé de Programme ;
- S'assurer que les données mensuelles sont saisies et soumises à temps dans le MDCA ;
- Soumettre des rapports mensuels d'activités du projet à la date fixée, tout en documentant les histoires à succès ;
- Tenir de façon mensuelle une réunion bilan avec les médiateurs pour évaluer le niveau du travail et procéder aux ajustements nécessaires ;
- Contribuer de manière responsable à l'élaboration des rapports mensuels.

En plus de ce qui précède, les Volontaires des Nations Unies sont censés :

- renforcer leurs connaissances et compréhension du concept du volontariat en lisant la documentation mise à disposition par le programme VNU, les publications externes et prendre activement part aux activités du programme VNU, par exemple s'impliquer dans les activités commémoratives de la Journée internationale des Volontaires (JIV), le 5 décembre ;
- se familiariser et développer toute forme de volontariat traditionnel et/ou local au niveau du pays d'accueil ;
- refléter le type et la nature des actions volontaires qu'ils entreprennent, y compris leur participation dans les réflexions substantielles ;
- contribuer à la rédaction des articles sur les expériences de terrain à soumettre pour la publication du programme VNU/ site web, bulletin et notes de presse, etc. ;
- contribuer au Programme d'accueil des Volontaires des Nations Unies nouvellement arrivés dans le pays d'affectation ;
- promouvoir ou conseiller les groupes locaux dans l'utilisation des volontaires en ligne ou encourager les individus et les organisations à utiliser les services de volontaires en ligne quand cela est techniquement possible.

13. Résultats attendus :

- La maîtrise des effectifs et la gestion des stocks est assurée tout au long de l'année scolaire ;
- Les communautés sont engagées et apportent leur appui multiforme au fonctionnement des cantines scolaires ;
- La cantine scolaire fonctionne régulièrement tous les jours de classe ;
- Les membres des comités de gestion sont encadrés et régulièrement formés ;
- Des données fiables sont collectées et transmises à temps à l'unité chargée du suivi-évaluation ;
- Des rapports périodiques d'activités de qualité sont produits dans les délais.
- La participation aux activités et rencontres mandataires du Programme VNU est effective.

14. Qualifications/compétences requises :

Niveau de qualifications : Licence/Matrise

Type de qualifications

- Etre titulaire au moins d'une licence en Développement communautaire, Gestion des projets, Nutrition, hygiène et assainissement ou équivalent.
- Etre de nationalité béninoise.
- Être originaire ou résident de la commune d'affectation.
- Etre âgé de 22 ans au moins au moment du dépôt de sa candidature
- Ne pas être un Agent de l'Etat (APE, ACE ou autres).

Nombre d'année d'expérience

- **Justifier d'un minimum de 3 ans dans la mobilisation communautaire, l'éducation ou le suivi des projets de développement.**

Langue(s) :

- Parfaite maîtrise du Français
- Parler couramment au moins une des trois langues locales de la zone d'affectation.

Permis de conduire : oui /___/ non /x/

Capacité informatique :

- Bonne maitrise du Pack Office (Word, Excel, Power point, Outlook) et de l'Internet.
- Bonne pratique des outils multimédias.

Compétences spécifiques :

- **Disposer d'un moyen de déplacement adapté (moto) pour effectuer des visites sur le terrain ;**
- Excellente capacité rédactionnelle, de synthèse et d'analyse ;
- Sens du contact et du travail en équipe ;
- Sens de l'initiative, de l'humilité et du respect de la hiérarchie ;
- Etre méthodique, rigoureux et avoir l'obligation de compte rendu et le sens du respect des délais.

Compétences générales et valeurs :

- Faire montre d'intégrité en adoptant les valeurs et normes éthiques des Nations Unies.
- Faire preuve d'un esprit d'adaptation et de tolérance en matière de culture, sexe, religion, race, nationalité et âge.
- Esprit d'équipe, qualité de leadership et aptitude à travailler dans un environnement multi-culturel.
- Faire montre d'ouverture au changement et d'une capacité à gérer les situations difficiles, notamment être capable de travailler sous pression avec efficacité.

15. Conditions de vie :

Le Bénin est un pays côtier de l'Afrique de l'Ouest dont la capitale économique est Cotonou. C'est un pays dont les voisins plus ou moins immédiats sont le Nigeria, le Togo, le Ghana, le Burkina Faso et le Niger. La langue officielle est le Français. Cotonou est desservi par la plupart des grandes compagnies aériennes et fluviales internationales. Les facilités de télécommunication (téléphone fixe et mobile, internet) existent et le logement est disponible à coût relativement accessible. On note la présence d'écoles reconnues telles que le Lycée français, American schola. Le Bénin est un pays de démocratie et de paix.

16. Conditions de Service : ([National UNV COS FRE](#))

La durée de votre affectation est de six (06) mois. Une indemnité de subsistance de volontaire (en anglais VLA), équivalant à 393,550 FCFA sera versée mensuellement au volontaire. La VLA est censée couvrir les frais de logement, les besoins de base ainsi que les charges locatives (eau, électricité, etc.).

Le volontaire aura aussi droit à un voyage vers le lieu d'affectation et une Indemnité d'installation (SIG) (si applicable); une assurance médicale (avec 3 dépendants maximum), une assurance d'incapacité et une assurance vie. Un voyage retour vers votre lieu de recrutement (si applicable) sera fourni et une indemnité de réinstallation (RSA) après service satisfaisant vous sera payée.

Description d'affectation préparée par le Gestionnaire du projet/ Agence Hôte : Monsieur Guy ADOUA/ Représentant du PAM Bénin-Togo

Date : 08/08/2019

Description d'affectation approuvée par le Représentant Résident Adjoint du PNUD ou l'Unité VNU : *Martin SODJI, Analyste de Programme VNU*

Date : 09/08/2019

Le programme VNU est un programme qui promeut l'égalité des chances et encourage les candidatures de professionnels qualifiés. Le Programme VNU s'engage à assurer la diversité en termes de genre, de nationalités et de cultures.